

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le 4 octobre 2022 à 19 h, au centre communautaire Louis-Renaud de la Ville de Brownsburg-Chatham, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-2022-00312

2, rue Boréale

Lot 6 425 988 du cadastre du Québec

- Autoriser le maintien d'un bâtiment principal ne possédant pas de porte en façade avant alors que la réglementation stipule que toutes les habitations doivent avoir au minimum 1 porte en façade avant.



Toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure peut soit être entendue au cours de la séance du conseil du 4 octobre 2022, soit communiquer ses questions ou commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante : tgroulx@brownsburgchatham.ca au plus tard le 4 octobre 2022 à 16h30.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 19 septembre 2022.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 19 septembre 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 19^e jour de septembre 2022.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique